



ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA HEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

Bruxelles, le 8 février 2012

Chère collègue, cher collègue,

Avec la collaboration de la Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié (FEAS), je vous invite à une audition publique sur le thème de:

"Une politique européenne pour l'actionnariat salarié et la participation"

L'audition se déroulera au Parlement européen à Bruxelles le 22 mars 2012 de 9h00 à 12h00.

Elle fait suite à un Avis d'Initiative du Comité Economique et Social Européen (CESE) qui a récemment appelé à une nouvelle initiative européenne dans ce domaine.

Elle réunira des représentants du Parlement, de la Commission, du Comité Economique et Social, des partenaires sociaux, des entreprises et des experts.

Vous trouvez ci-joint une mise en perspective de cette audition ainsi que le projet de programme.

Pour l'organisation pratique, je vous remercie de me confirmer pour le 8 mars prochain au plus tard votre participation auprès de la FEAS (efes@efesonline.org).

En comptant sur votre présence, veuillez agréer chère collègue, cher collègue, mes sincères salutations.

P. Busi

Pervenche Berès



Audition publique au Parlement européen

Une politique européenne pour l'actionnariat salarié et la participation

Bruxelles, 22 mars 2012

La crise financière provoque une nouvelle prise de conscience politique. L'actionnariat salarié et la participation apparaissent de mieux en mieux comme un facteur de vision à long terme et de meilleure gouvernance pour les entreprises européennes.

En outre, la transmission aux salariés est un facteur de pérennité pour les entreprises et pour le développement local.

Au cours des dix dernières années, l'actionnariat salarié s'est fortement développé dans les entreprises européennes: 83% des grandes entreprises ont à présent des plans d'actionnariat salarié contre 40% seulement dix ans auparavant.

Ces plans s'offrent de plus en plus fréquemment à l'ensemble des salariés d'entreprises et non seulement à quelques-uns.

De la sorte, l'actionnariat salarié occupe aujourd'hui une position stratégique, de référence ou de contrôle dans plus de 27% des grandes entreprises européennes.

Cependant les freins et les obstacles restent nombreux et ils sont sources de discriminations et de mauvaise gouvernance dans les entreprises.

Plusieurs pays demeurent réticents, mal informés et restent en panne de législations adaptées. C'est particulièrement le cas des pays du Sud ainsi qu'en Europe centrale et orientale.

Le Comité Economique et Social Européen (CESE) a récemment lancé un appel et défini une série de mesures pratiques à prendre, dans son Avis d'Initiative Soc 371 sur la participation financière des salariés en Europe.

En ce qui concerne le Parlement Européen, le CESE recommande le vote d'une ligne budgétaire ad hoc pour la promotion de l'actionnariat salarié et de la participation financière.

Celle-ci devrait permettre l'installation et le financement dans chaque pays d'un Centre Européen pour l'Actionnariat Salarié afin de faciliter l'information et la formation des entreprises, des salariés et du public.

Ce dispositif devrait aussi faciliter la promotion et la mise en place des législations adaptées visant un meilleur développement de l'actionnariat salarié et de la participation dans chaque pays de l'UE.

Avec le soutien de



Amundi

ASSET MANAGEMENT



Audition publique au Parlement européen

Une politique européenne pour l'actionnariat salarié et la participation

Bruxelles, 22 mars 2012

- 9.00 – 9.30** **Accueil et enregistrement**
- 9.30 – 9.45** **Ouverture**
Le Parlement et les organisations de l'actionnariat salarié
- Pervenche Berès, Présidente de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales
 - Guido Antolini, Président de la FEAS, Italie
- 9.45 – 10.15** **Les entreprises**
Des cas emblématiques. Ce que les entreprises attendent d'une politique européenne.
- Max Stelzer, Voestalpine Arbeitnehmer Privatstiftung, Autriche
 - Dominique Welcomme, Vivendi, France
- 10.15 – 10.30** **Questions et débat**
- 10.30 – 10.45** **Les partenaires sociaux**
Ce que les partenaires sociaux attendent d'une politique européenne – l'initiative du Comité Economique et Social Européen (CESE).
- Alexander Graf von Schwerin, Rapporteur du CESE, Groupe des Travailleurs, Allemagne
- 10.45 – 11.15** **La promotion de l'actionnariat salarié et de la participation en Europe**
Plusieurs pays se sont déjà dotés d'organismes de promotion.
- Marc Mathieu, Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié, Belgique
 - Heinrich Beyer, Arbeitsgemeinschaft Partnerschaft in der Wirtschaft, Allemagne
 - Javier San José, Confederación Empresarial de Sociedades Laborales de España
 - Graeme Nuttall*, Gouvernement Adviser for Employee Ownership, Royaume Uni
- 11.15 – 11.30** **Questions et débat**
- 11.30 – 12.00** **Une politique européenne et un budget adéquat**
- Pervenche Berès, Présidente de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales
 - László Andor, Commissaire Européen – Emploi, Affaires Sociales & Inclusion, Hongrie
 - Michel Barnier, Commissaire Européen – Marché Intérieur & Services, France
 - Malcolm Harbour*, Président de la Commission Marché Intérieur et Protection du Consommateur du PE
- 12.00 – 14.00** **Lunch**

* à confirmer

Avec le soutien de



Amundi

ASSET MANAGEMENT

ACTIONNARIAT SALARIE ET PARTICIPATION FINANCIERE

Le 6 mars 2012

PROPOSITION BUDGETAIRE

Une nouvelle ligne budgétaire 04.03.03.04 devrait être introduite dans le budget de l'UE, pour un montant annuel de 2.5 millions d'Euro, pour l'installation et le financement d'un centre et d'un programme pour l'actionnariat salarié (Employee Ownership Center and Program) dans chaque état membre, pour organiser information, éducation et promotion des pratiques d'actionnariat salarié. Cette proposition émane de la Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié.

MOTIVATIONS

- 1. Information et éducation sont clairement les points clés dans ce domaine.**
Au cours des dix dernières années, l'actionnariat salarié s'est fortement développé dans les entreprises européennes: 83% des grandes entreprises ont à présent des plans d'actionnariat salarié contre 40% seulement dix ans auparavant. Ces plans s'offrent de plus en plus fréquemment à l'ensemble des salariés d'entreprises et non seulement à quelques-uns. De la sorte, l'actionnariat salarié occupe aujourd'hui une position stratégique, de référence ou de contrôle dans plus de 27% des grandes entreprises européennes. Cependant les freins et les obstacles restent nombreux et ils sont sources de discriminations et de mauvaise gouvernance dans les entreprises. Plusieurs pays demeurent réticents, mal informés et restent en panne de législations adaptées. C'est particulièrement le cas des pays du Sud ainsi qu'en Europe centrale et orientale. La conséquence est que le taux de démocratisation de l'actionnariat salarié diverge de plus en plus entre pays européens (voir graphique ci-joint).
- 2. Le Comité Economique et Social Européen a mené une discussion approfondie** sur le thème de la participation financière des salariés, qui s'est conclue par son Avis d'Initiative SOC 371 sur la Participation Financière des Employés en Europe, le 21 octobre 2010. Dans son Avis, le CESE appelle les institutions européennes et les gouvernements à une nouvelle initiative dans ce domaine, **appuyée sur une ligne budgétaire spécifique dans le budget de l'UE.**
- 3. Une décision dans ce sens avait une première fois été prise en 1999.**
A cette époque, le Parlement avait décidé d'adjoindre un troisième sous-programme pour la participation financière des employés (PFE), à côté des sous-programmes pour le Dialogue Social et pour les Relations Industrielles, au sein de la ligne budgétaire B3-4000. Durant les discussions, le Parlement avait envisagé un montant de l'ordre de 2 millions d'Euro par an pour ce nouveau sous-programme. Par la suite, un quatrième sous-programme s'est ajouté en 2000, pour la Responsabilité Sociale des Entreprises. Plus tard, le sous-programme PFE a été déplacé de la ligne B3-4000 à la ligne 04.04.01.03 puis à la ligne 04.03.03.01.
Le fait est que le sous-programme PFE a été constamment relégué par rapport aux autres et on est resté très en-deçà des 2 millions d'Euro prévus initialement (voir tableau ci-joint).
- 4. L'adoption d'une ligne budgétaire spécifique au lieu d'un simple sous-programme** exprimera la volonté d'accorder plus d'attention et de transparence à l'actionnariat salarié et à la participation financière.

Marc Mathieu

Secrétaire Général

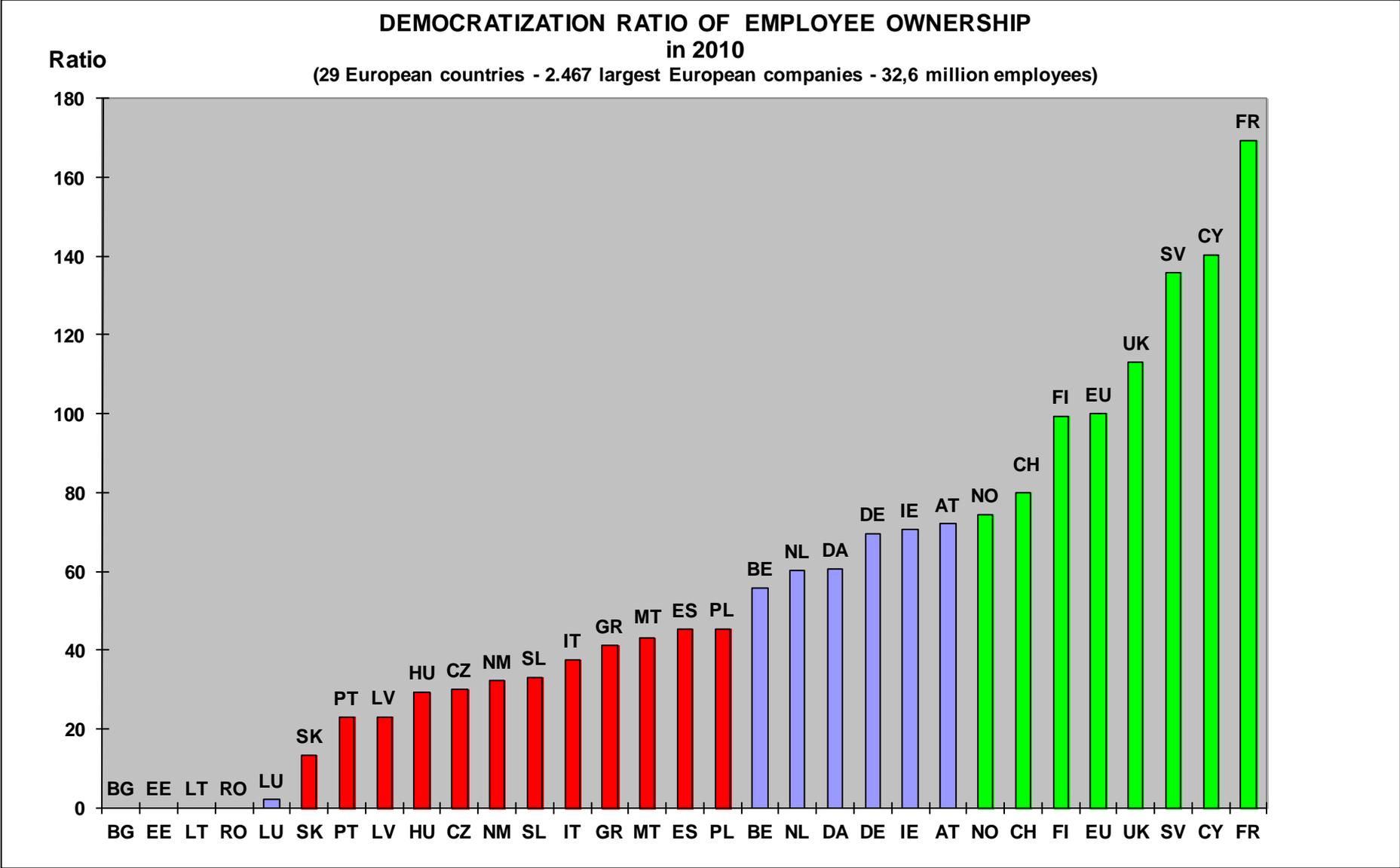
FEAS - Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié

EFES - European Federation of Employee Share Ownership

Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles, Tel/fax: +32 (0)2 242 64 30

E-mail: efes@efesonline.org Internet: www.efesonline.org

La FEAS est l'organisation-coupe qui groupe les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion de l'actionnariat salarié et la participation en Europe.



Audition publique au Parlement européen
Une politique européenne pour l'actionnariat salarié et la participation
Bruxelles, 22 mars 2012

A compléter en capitales d'imprimerie et à envoyer à:

FEAS, Avenue Voltaire 135 - B-1030 Bruxelles, Fax : +32 (0)2 242 64 30 E-mail : efes@efesonline.org

DEMANDE D'INVITATION

Participant

Prénom, Nom

Position

Société/Organisation

Adresse

Code postal Ville Pays

E-mail

Téléphone

Participation à l'audition

L'audition ne sera accessible que sur invitation.

Pour pouvoir être enregistrées, les demandes d'invitation sont à adresser au secrétariat de la FEAS pour le 8 mars 2012 au plus tard.

Date:

Signature: